



APPEL À LA GRÈVE

Paris, le 23 juin 2022

LA DIRECTION DOIT RÉPONDRE À NOS REVENDICATIONS SALARIALES !

Les Fédérations syndicales CGT, UNSA ferroviaire, SUD-Rail, CFDT ont déposé une DCI commune sur la question des salaires et du pouvoir d'achat le 16 juin dernier.

La direction a refusé de recevoir les organisations syndicales dans le cadre de cette démarche, en renvoyant les échanges à des réunions bilatérales en cours.

Les fédérations syndicales engagées dans cette démarche dénoncent fermement cette position de refus du dialogue social, de mépris vis-à-vis des revendications des cheminots. Elles appellent à une grève nationale le 06 juillet 2022.

Le contexte post pandémie et géostratégique, avec la guerre en Ukraine, entraîne une flambée des prix (essence, alimentation, énergie, etc.) inégalée depuis près de 40 ans.

L'inflation atteint des sommets depuis plusieurs mois. La hausse des prix a, en effet, continué à grimper en mai, à hauteur de 5,2 % sur un an, selon les derniers chiffres de l'Insee. Elle dépasse désormais les 5 % pour la première fois depuis septembre 1985 pour, selon les estimations, s'aggraver de près de 10 % d'ici à la fin de l'année 2022. En avril dernier, la hausse des prix atteignait 4,8 % sur un an, ce qui constituait déjà un record. Elle s'explique largement par l'accélération des prix de l'énergie (+27,8 % en mai), des services (+3,2 %), de l'alimentation (+4,3 %) et des produits manufacturés (+3 %).

Une vague de mobilisations, notamment par la grève, évidemment pas médiatisée, déferle sur la France. Chez Safran, Toyota, Thales, dans l'agro-alimentaire, chez Badoit, les groupes Bel et Lactalis, dans l'aérien, les transports, la métallurgie, l'énergie, les postes et télécommunications, le commerce, pour ne citer qu'eux, les salariés agissent pour exiger une réévaluation de leurs salaires pour compenser les effets de l'inflation qui atteignait, en mai en France, le niveau record de 5,2 % sur un an.

En Angleterre a lieu une grève historique des cheminots britanniques pour gagner des hausses de salaires.

À l'instar de l'ensemble des salariés en France comme en Europe, les cheminots sont durement touchés par l'explosion de l'inflation, nous devons agir pour gagner des hausses de salaires.

Confrontés à une inflation croissante et à l'absence d'augmentation générale depuis 2014, les cheminots subissent un recul net et fort de leur pouvoir d'achat. La direction SNCF doit arrêter cette politique développant l'individualisation des salariés et la division sociale.

Les fédérations syndicales de cheminots CGT, SUD-Rail, CFDT, en phase avec les réalités vécues par les cheminots, portent les exigences suivantes :

- Des mesures de rattrapage salariales de l'inflation et un report systématique de la hausse du SMIC sur l'ensemble de la grille ;
- Une augmentation générale des salaires et la revalorisation des primes de travail ;
- Une revalorisation de l'ensemble des allocations, gratifications et indemnités pour tenir compte de la hausse des prix ;
- Dans cette année particulière, au moins un rendez-vous salarial avant l'été et ensuite avant la fin de l'année.

Une table ronde est prévue le 06 juillet prochain, d'ores et déjà les fédérations syndicales CGT, SUD-Rail, CFDT appellent les cheminots à la grève ce jour-là pour que la direction réponde positivement à nos légitimes revendications. L'UNSA ferroviaire donnera sa réponse quant à sa participation le 28 juin prochain.

Un préavis de grève sera déposé couvrant la période du 05 juillet 2022 19h00 au 07 juillet 2022 08h00.

Ce préavis couvrira l'ensemble du personnel.

